

APPROBATION DU PLAN DE GESTION
DES 23 BEFFROIS FRANÇAIS
INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, rappelle que le 15 Juillet 2005, l'UNESCO a inscrit 23 Beffrois du Nord-Pas-de-Calais et de la Somme sur la liste du Patrimoine Mondial en extension de l'inscription de 32 Beffrois Belges en 1999. Pour la première fois, un ensemble de monuments emblématiques de la Région des Hauts-de-France étaient inscrits ensemble sur un bien du Patrimoine Mondial.

L'inscription par l'UNESCO du bien « Beffrois de Belgique et de France » implique la mise en œuvre d'un plan de gestion global du bien. L'association « Beffrois du Patrimoine Mondial » assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de ce plan de gestion avec les villes et l'Etat. Le plan de gestion se décline en 4 enjeux et 39 actions.

Les enjeux sont :

- Connaissance : améliorer la connaissance du bien, mettre en cohérence les niveaux de protection des Beffrois, améliorer la conservation du bien,
- Sensibilisation : intégrer les valeurs du Patrimoine Mondial dans le discours sur les Beffrois, permettre un accès physique et/ou virtuel pour tous les publics, organiser une mise en culture et en tourisme du bien, élaborer une offre de médiation,
- Aménagement et planification : maintenir et renforcer la qualité des zones tampon, prendre en compte le bien dans les documents d'urbanisme, prendre en compte la vue dans les projets d'aménagement, informer et échanger sur les projets au regard de la préservation du bien,
- Coopération et gouvernance : mettre en réseau le bien dans toutes ses composantes, gérer le bien de manière globale, structurer la coordination de la gouvernance de la partie française.

39 fiches actions ont ainsi été déclinées au regard de ces enjeux. Elles sont priorisées et temporisées dans un calendrier de 10 années.

L'association « Beffrois du Patrimoine Mondial » sollicite l'approbation de son plan de gestion par les communes propriétaires.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le plan de gestion présenté par l'association « Beffrois du Patrimoine Mondial ».

La Commission Extra-Municipale « Culture » a émis un avis favorable à l'unanimité

Conseil Municipal convoqué le : 15 Mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 21 MARS 2024 – 18 h 00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Laurie VERSTRAET, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,
Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

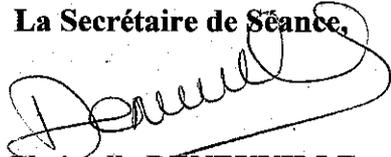
Démissionnaires :

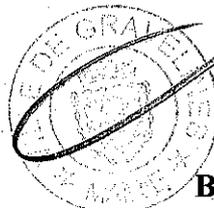
Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

- Le Conseil Municipal,
- OUI l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
 - Approuve le plan de gestion des beffrois ;
 - **ADOpte A L'UNANIMITE.**

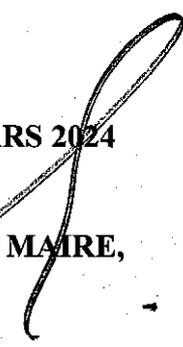
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 21 MARS 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE



Le MAIRE,


Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 25 MARS 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 25 MARS 2024

